



Compte rendu de Conseil d'Administration

Dimanche 15 septembre 2013

À Cergy

Présents : Simon BLANCHER, Vincent CHOUPAUT, Stéphane GESQUIERE, Laurent FILLOLEAU, Christophe PICHON, Alexandre TAME, Joaquim WILQUIN

Invités : Sandrine DECLUME (Animatrice de la Vie Associative), Olivier PRATT (Adjoint au responsable de la communication Grand Public)

Excusés : Cédric LHOMOND, Eric MARIE, Laura MICHIEL, Thomas GERMAIN (coordinateur régional)

Absents : Guillaume BRANDELY, Jérémy VIROLLE

Cooptation d'un nouveau membre du CA

Laurent FILLOLEAU a annoncé son souhait de démissionner du conseil d'administration au vu de son indisponibilité chronique. Il a organisé sa succession en contactant différents candidats issus du milieu.

Sur proposition de Laurent FILLOLEAU, le CA soumet au vote la cooptation de Stephan LATORE (Terra Ludis) en tant que titulaire du poste de Chargé de Communication Grand Public et la nomination d'Olivier PRATT (N'appuyez pas sur le Bouton rouge) en tant qu'adjoint.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

AG 2013

L'Assemblée Générale 2013 aura lieu le 14 décembre au Lycée Agro Environnemental Privé St Joseph à Le Breuil-sur-Couze, situé à une dizaine de minutes d'Issoire, aux environs de Clermont Ferrand. Comme à l'accoutumée, l'accueil se fera du vendredi soir au dimanche après-midi.

L'association hôte sera le Groupe d'Imagination Grandeur Nature (GIGN).

Le budget prévisionnel est d'environ 4000€. Celui-ci est basé sur la présence de 70 personnes du vendredi soir au dimanche midi, avec les points suivants constituant une part variable :

- Nourriture : 10€/ personne et par jour
- Hébergement : 11€/ personne et par nuit

Le tissu d'associations locales étant insuffisant, il est proposé que l'association GIGN devienne contact régional. Elle sera chargée de contacter et d'inviter au nom de la FédéGN les associations auvergnates.

Fédération française des jeux de rôles Grandeur Nature
Agréée Jeunesse et Education Populaire – N° 0004-JEP-2001
16 les Linandes Vertes – 95000 Cergy
Tel : 0805 69 2000 – Fax : 09 72 37 28 39
Site web : www.fedegn.org – Mail : secretariat@fedegn.org

La FédéGN quant à elle lancera une invitation à l'ensemble des associations de GN, qu'elles soient adhérentes ou non.

La communication concernant la date et le lieu de l'AG seront réalisées le plus rapidement possible de façon à maximiser la présence des représentants des membres. En parallèle, des thèmes d'ateliers et des animateurs seront recherchés.

Suite à l'expérimentation de l'outil informatique, le vote par correspondance sera géré par ce même outil dans l'optique de rassembler plus de réponses avant l'AG. Une option « souhaite un débat » sera ajoutée pour tous les points soumis au vote.

Plusieurs postes seront à renouveler durant cette AG, en raison de la démission d'administrateurs. Un appel aux candidatures sera lancé, et les candidats invités à se présenter via le forum.

Le format de l'AG 2012 ayant satisfait les participants, il est décidé de maintenir celui-ci pour cette nouvelle AG. Elle débutera donc le matin à 10H00. Afin d'améliorer la répartition des temps de parole, l'association GIGN nommera un animateur neutre chargé d'attribuer les temps de parole.

La matinée sera consacrée aux bilans (moral, activité et financier), aux budgets prévisionnels et aux questions des membres. Les documents tels que le bilan moral et le bilan d'activité devront être mis en ligne au maximum à la mi-octobre, ainsi, les membres pourront les étudier et poser leurs questions sur le forum. Les responsables de pôles doivent donc dès à présent transmettre leurs bilans au secrétariat.

L'après-midi sera consacrée aux discussions et débats. Les thèmes choisis sont les suivants :

- Présentation des résultats de l'enquête joueurs (1H de discussions)
- Le projet associatif de la FédéGN (2H de débat)

Ces deux thèmes seront séparés par les ateliers. Les membres sont invités à manifester leurs souhaits ou leurs possibilités d'organisation pour ces ateliers. Au-delà des ateliers du samedi après-midi, d'autres doivent également avoir lieu le dimanche matin. Il est possible de répéter certains ateliers pour éviter aux participants de ne pas pouvoir participer à ceux qui les intéressent.

Plusieurs thèmes sont évoqués, mais non confirmés :

- Initiation aux premiers secours
- Quel dispositif de secours prévoir sur un GN
- Assurance
- Cuisine de GN

Norme AFNOR

L'AFNOR a été saisie en 2011 par la DGCCRF (Direction Générale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des Fraudes), organe du Ministère de l'Economie, pour étudier la mise en place d'une norme concernant la sécurité de la pratique du paintball.

Les différents représentants de la FédéGN au sein de ce groupe de travail ont été défaillants et n'ont pas réellement fait valoir notre position, se reposant sur l'idée que la Fédération de Paintball Sportif s'en chargerait.

A la lecture du pré-projet de normes, trois principaux aspects ont attiré l'attention de la FédéGN :

- Un aspect purement technique rappelant des règles de bon sens ne posant pas réellement de problème
- Un aspect concernant les lanceurs qui est d'ores et déjà caduque, car basé sur le décret de classification des armes datant de 1995, remplacé par un nouveau décret depuis le 6 septembre 2013
- Un aspect aménagement des terrains qui pose de réels problèmes quant à son application par des acteurs associatifs. En effet, un certain nombre de points sont irréalisables pour des terrains temporaires (mise en place d'un double filet de protection sur l'ensemble du périmètre de la zone de jeu, application des normes ERP, etc...)

Un courrier adressé à l'AFNOR est resté sans réponse, et la norme a depuis été publiée.

Suite à un entretien avec Maître Le Moigne, avocat de la FédéGN, la norme n'est pas à ce jour assortie d'une obligation d'application. Toutefois, nous sommes dans l'obligation d'indiquer l'existence de cette norme à notre assureur, et c'est à ce dernier qui devra nous indiquer s'il souhaite que cette norme soit appliquée pour que l'activité soit couverte.

GN « Trône de fer » - association Promenons-nous dans les bois

Il s'agit d'un GN de type « Mass LARP » qui a rassemblé 600 personnes courant juillet sur le site de jeu du Kandorya.

Un collectif de 264 joueurs a saisi la FédéGN pour qu'elle agisse en tant que médiateur.

Divers problèmes nous ont été rapportés, dont certains ayant directement mis en danger l'intégrité physique des joueurs.

Par ailleurs, l'organisateur, qui n'est plus membre de la FédéGN, a incité les joueurs à souscrire des Cartes GN, sachant pertinemment, en tant qu'ancien membre, qu'ils ne pouvaient pas être couverts par ce biais.

Un courrier sera adressé à l'association pour obtenir des explications et faire entendre les revendications des participants à ce jeu.

Infrastructures Web de la FédéGN

Les nouveautés concernant les différentes structures Web de la FédéGN sont présentées au CA.

Un nouveau site internet a été mis en ligne suite au piratage du précédent. Il est interconnecté avec le forum (identifiant unique), mais pas avec l'interface Carte GN qui fera l'objet d'un portage ultérieur.

Le site a fait l'objet d'un travail conséquent en amont de sa mise en ligne, travail qui est ralenti depuis. Certaines pages sont encore vides et nécessitent la plus grande attention.

Les fonctionnalités nouvelles ou futures de l'interface Carte GN sont également présentées :

- Envoi automatique d'un mail aux joueurs comprenant les informations de leur carte
- Envoi des fichiers de déclaration via l'interface
- Génération et attribution des cartes vierges

Une convention va également voir le jour avec CréaGN dans le but de l'exploitation réciproque des informations pour la création automatique de carte depuis CréaGN ou la récupération des informations du joueur depuis l'interface Carte GN.

Dans l'ensemble, les communications effectuées sur Facebook ou les événements auxquels la FédéGN est liée (incidents sur le GN organisé par l'association Promenons-nous dans les bois) montrent des pics de fréquentation sur le site. Par ailleurs, d'autres pics sont observés lors de la réception par les joueurs des données concernant leur Carte GN.

Projet associatif

La dernière version du projet associatif de la FédéGN date de 2010. Cette version n'était à l'époque qu'une réactualisation de versions antérieures sans réelle réflexion d'avenir.

Il est désormais nécessaire de se pencher sur l'avenir de la FédéGN, ses objectifs et de repartir sur un projet associatif réactualisé.

L'objectif de ce travail est de :

- Déterminer les valeurs historiques et actuelles portées par la FédéGN
- Déterminer les objectifs que nous nous donnons sur les 3 à 5 ans à venir.
- Définir les moyens à mettre en œuvre pour atteindre ces objectifs.

Au niveau du planning de travail, le CA de la FédéGN se donne jusqu'au 15 octobre pour établir une première base de travail. Cette base sera ensuite mise en ligne sur le forum pour susciter un débat avec les personnes intéressées. Un dernier débat aura finalement lieu lors de l'AG. Le rapporteur du sujet est Cédric LHOMOND.

Plusieurs pistes de travail ont été ciblées par le CA. Il ne s'agit pas d'une liste exhaustive, mais de projets qui peuvent être amendés, développés, voire supplantés par d'autres idées.

La première constatation est que nous rencontrons un problème d'appropriation de la FédéGN de la part des associations. Notre discours historique est de dire que là où il y a une association membre, la FédéGN est présente. Toutefois on se rend compte que bien peu d'associations s'estiment représentantes de la FédéGN, comme bien peu d'associations ne communiquent sur la FédéGN en direction de leurs joueurs.

Il est également reproché à la FédéGN de ne pas organiser en elle-même d'évènements. Là aussi nous sommes sur une tradition historique qui voulait que la FédéGN n'organise pas de GN. Sans revenir sur

cet élément fondateur, il est peut être nécessaire de l'assouplir de façon à ce que la FédéGN puisse être organisatrice d'évènements liés au GN (évènements d'initiation, de découverte, de communication).

L'organisation d'évènements peut-elle être une source de financement pour la FédéGN ? En effet, la question de la diversification des financements se pose de façon cruciale.

Une troisième question peut être posée, la place des professionnels dans la FédéGN. En effet, on note une professionnalisation du milieu croissante.

Enfin, on note que malgré de nombreuses tentatives, la transmission de l'information FédéGN vers les joueurs à travers les associations ne fonctionne pas. Ainsi, les quelques expériences de communication menées directement vers les joueurs montrent que le canal direct reste plus efficace. Ce point sera soumis au vote lors de l'AG, les membres devront se prononcer sur la possibilité pour la FédéGN de communiquer vers les joueurs.

Financement de la FédéGN

Actuellement, les recettes de la FédéGN sont quasiment exclusivement basées sur l'assurance et les adhésions. Depuis la disparition de GN MAG, aucune ressource annexe importante n'existe. Or il est important, pour diminuer la dépendance de la FédéGN au système d'assurance de diversifier les sources de financement de la FédéGN

Plusieurs possibilités de financement existent et méritent d'être étudiées :

- Les subventions : La refonte du projet associatif, et l'utilisation de nos réserves devraient nous permettre de regagner un certain espoir en matière de financements publics. Encore faut-il avoir des projets, monter des dossiers et les défendre auprès des subventionneurs.
- Le mécénat / Le sponsoring : Par le passé, nous avons fait financer des tirages de tracts par exemple. Nous pouvons trouver des sujets permettant à des sponsors de nous soutenir par des aides en nature, ou financières.
- La publicité : GN MAG était en partie financé par la publicité. Sans être une source de financement majoritaire, la publicité peut être un financement d'appoint par la FédéGN. Reste à déterminer quels pourraient être les supports.
- Les dons : La FédéGN étant reconnue d'intérêt général, nous pouvons bénéficier de dons, sachant que ceux-ci sont déductible des impôts. Nous n'avons que très rarement fait appel aux dons. Il peut être intéressant de développer les possibilités de dons.
- Les recettes propres. La FédéGN se finance depuis l'origine par des recettes propres. Toutefois, ces dernières années, celles-ci se constituaient quasiment exclusivement de l'assurance. Des tentatives peu couronnées de succès ont eu lieu dans la vente de goodies etc... Là aussi, il va falloir trouver des idées, soit en multipliant les recettes liées à la vente de produits, ou en générant des recettes lors de l'organisation d'évènements.

Tous ces financements mettent en avant une nécessité commune ; développer de nouveaux projets au sein de la FédéGN.

Second salarié

Il s'agirait d'une personne recrutée par le biais de la Ligue de l'enseignement. Celle-ci fournirait également un bureau situé à Cergy. La FédéGN sera associée au recrutement et devra supporter les charges et le matériel liés au fonctionnement du poste.

Ce poste est d'une durée initiale de 3 ans. Il s'agira donc de pérenniser les deux postes de permanents avant de reconduire ce contrat.

Le rôle de ce second permanent serait principalement d'assurer la coordination des régions, ainsi qu'un suivi des salons.

Un budget prévisionnel lié au financement hors charges de fonctionnement a été établi soit 18000€ sur 3 ans ; l'objectif est toutefois de le faire financer afin de ne pas assécher les réserves financières de la FédéGN.

20 ans de la FédéGN

La FédéGN aura 20 ans en 2014 /2015. Alors que nous recherchons une idée permettant de fêter cet anniversaire tout en créant un évènement pouvant intéresser tout le milieu du GN, nous avons été contactés via Olivier GUILLO par une communauté de commune cherchant à créer un évènement de façon à animer le secteur.

Karuna YOGANANTHAN organisera en 2014 un GN sur l'un des sites mis à disposition.

La FédéGN organiserait en 2015 un festival du GN rassemblant les acteurs professionnels et associatifs du secteur.

Le format serait un mix entre salon, GNiales et nuit du huis clos à grande échelle. L'objectif serait de faire venir des GNistes (ce serait le premier évènement consacré explicitement aux jeux de rôles grandeur nature) mais aussi d'attirer du grand public par des espaces de découverte et d'initiation.

L'objectif est d'équilibrer budgétairement le projet, et, en fonction du succès de l'expérience, de renouveler l'évènement sur plusieurs années.

Le projet en est à ses débuts. Karuna a d'ores et déjà visité une partie de la communauté de commune et Alexandre TAME se rendra sur place avant notre assemblée générale.

Sites de jeu

Karuna YOGANANTHAN a un contact au sein de l'ONF dans le cadre d'une démarche de recherche de site. Le CA donne mandat à Karuna YOGHANATHAN afin de négocier avec l'ONF dans le cadre d'une recherche de sites de jeu par le biais de cet organisme.

Après épuisement de l'ordre du jour, la séance est levée à 16H30.